



## Patrons de Camping qui abusent de tout

-----  
Par lianavan

Bonjour,

Ma mère et moi on est dans un camping, on a un mobile home chacun. Ma mère y est pour y vivre la moitié du temps, elle est retraitée mais est obligée de travailler en plus pour payer son loyer (chez elle où y'a des dealers, et au camping). Moi je vis dans le camping toute l'année, AAH, je n'ai jamais réussi à me reloger ailleurs.

Le camping a une dérogation de la mairie pour prendre des gens à l'année. Depuis un an "ils devaient cesser de le faire" mais le patron continue.

Le "problème de trop" :

Un des patrons qui a repris les choses en main a augmenté le loyer de l'an prochain de 60€/mois d'un coup. Sans justification. Depuis des années ils augmentaient tout, mais jamais 60€/mois d'un coup comme ça.

On paye électricité tarif entreprise et on n'a jamais pu profiter d'aucune aide de l'état (chèque énergie etc... on les reçoit mais "ils n'entrent dans aucune case" donc on n'a jamais pu en bénéficier). Pas d'APL rien.

Je travaille comme un fou pour essayer de sortir de cette situation mais on est étranglés.

Pour vous donner le contexte : les patrons font ce qu'ils veulent, aucune règle n'est respectée dans le camping sauf les loyers. La douche des sanitaires s'éteint instantanément, les patrons roulent vitesse max dans les allées tout en exigeant que tout le monde roule à 10km/h. Des gens font de la nuisance sonore depuis des années et la police refuse d'intervenir (c'est un lieu "privé"). Le patron nous a dit "si vous n'êtes pas content vous dégagez".

On vit avec la menace permanente d'être virés (tout le monde ici), y'a aucune protection, aucune règle dans ce camping. Ils peuvent faire ce qu'ils veulent, nous virer sans raison ni préavis et en plus on perdrait nos mobile homes (nulle part où les mettre légalement).

-----  
Par isernon

bonjour,

que dit votre contrat de location sur l'augmentation de loyer et sur les conditions d'occupation ?

salutations